



**INSTITUT CONGOLAIS POUR LA CONSERVATION DE LA NATURE**  
**DOMAINE DE CHASSE ET RESERVE DE LA MAIKA PENGE**  
**PROVINCE DU HAUT-UELE.**



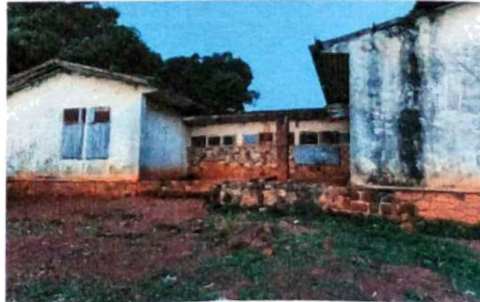
Direction du site



**VOTRE SOUTIEN EST CAPITAL POUR LE DOMAINE DE CHASSE ET RESERVE DE LA MAIKA PENGE.**



Staff Maika Penge en parade.



CAMON 40 "

20mm 1/18 1/100 (5075)

Bâtiment résidence chef de site



**Napoléon TOLOKO LILUNGU**

**Chef de site**

**Tel : +243827535749.**

**Email : [napoleontoloko@gmail.com](mailto:napoleontoloko@gmail.com)**

## 1. INTRODUCTION

Le domaine de chasse et réserve de la Maika Penge, se trouve actuellement dans un état critique, danger ou en péril, en cause d'une forte pression anthropique à l'intérieur, quelques personnels actifs de ce site sont à l'âge de la retraite, le sous-effectif des écogardes ne permet plus de faire une bonne couverture ou surveillance dans l'aire protégée, faute d'effectif, moyen financier et logistique les patrouille ne sont pas organisés régulièrement.

Nous signalons ici, la présence des éleveurs Hema et Mbororo avec élevage de gros bétails bovin, les exploitants du bois, minerais et des chasseurs sans permis de chasse à l'intérieur du domaine de chasse, cette pression et menace risque la disparition de cette aire protégée.

Les chefs coutumiers et autres autorités locales donnent des autorisations d'accès et d'exploitation dans le domaine de chasse, sans aucun droit ni qualité et document, cela en violation des dispositions des lois portant règlementation de la chasse et celle relative à la conservation de la nature en RDC.

Les limites de ce domaine de chasse et réserve ne sont pas clarifier ni matérialiser; la carte de domaine de chasse n'est plus actualisé. L'absence d'un plan d'aménagement et de gestion dans le site et partenaires techniques et financiers fait défaut, ne permet pas au gestionnaire de bien gerer cette aire protégée en péril.

## 2. BRÈVE PRÉSENTATION DU DOMAINE DE CHASSE DE LA MAIKA PENGE.

Le Domaine de Chasse et réserve de la Maika Penge (DCMP) a été créé par l'arrêté ministériel n°5520/220, Agri du 31 Décembre 1959, puis transférés à la Division de Conservation de la Nature et Gestion des Ressources Naturelles du Ministère de l'Agriculture à l'Institut Congolais pour la Conservation de la Nature par l'arrêté départemental n°036/DECNT/BCE/78 du 13 juillet 1974.

Superficie de l'aire protégée : 25.000Km<sup>2</sup>.

Catégorie VI de l'IUCN.

La gestion de ce site est confié à l'Etat Congolais, sous la responsabilité de l'Institut congolais pour la conservation de la Nature, ICCN en sigle.

Il est située à l'Est de la RD Congo, dans la province du Haut-Uélé, territoire de Rungu, Chefferie d'Azanga, Mboli, Mayogo Mabozo et Mayogo Magbayi



staff site.



Coordonnées géoréférencées bureau du site. N : 02.80.993 et E : 027.93.632.

### 3. LIMITE DE L'AIRES PROTÉGÉE

Les limites du domaine de chasse et réserve de la Maika Penge se présente comme suit :

**Au Nord :** De la bifurcation de la route Isiro-Gao vers Wamba, une ligne droit joignant ce point aux sources de la rivière Rungu ;

De ce point la rivière Rungu vers l'aval jusqu'à son confluent avec la rivière Munzalo ; De ce point la rivière Munzalo vers l'amont jusqu'à sa source ; De ce point une ligne droite jusqu'à la route Isiro-Gao ; De ce point la route Isiro-Gao jusque son point de rencontre avec la rivière Nala ;

De ce point la rivière Nala vers l'aval jusqu'à son embouchure dans la rivière Bomokandi ;

De ce point à la rivière Bomokani vers l'amont jusqu'à son confluent avec la rivière Netopu.

**A l'Est :** De ce point la rivière Netopu vers l'amont jusqu'à sa source ; De ce point une ligne droite jusqu'à la source de la rivière Nebabapu ; De ce point la rivière Nebabapu vers l'aval jusqu'à son embouchure dans la Maika.

**Au Sud :** De ce point la rivière Maika vers l'aval jusqu'à son confluent avec la rivière Anzekito.

**A l'Ouest :** De ce point la rivière Anzekito vers l'amont jusqu'à sa source ; De ce point une ligne droit jusqu'à la bifurcation de la route Isiro-Gao vers Wamba.

### 4. CIBLES DE CONSERVATION

Le DCMP a 6 cibles de conservation qui sont subdivisées en deux catégories :

- Habitats caractéristiques du DCMP : Forêt humide de montagne, Forêt mixte, savane et Salines ;
- Espèces phares du DCMP : Éléphant de forêt, chimpanzé en face claire et pangolin géant....

Depuis des années, il y a absence des partenaires techniques et financiers dans ce site, raison pour laquelle, il n'ya pas de recherche et biomonitoring.

#### 4.1. Objectif de conservation du Domaine de chasse de la Maika Penge

La conservation du Domaine de chasse de la Maika Penge (DCMP) vise assurer de manière participative et inclusive, la protection de l'intégrité du DCMP de préserver sa biodiversité, ses services écosystémiques ainsi que ses valeurs culturelles et socio-économiques dans le respect des droits des communautés locales et autochtones et de l'égalité de genre au profit de l'humanité.



Photo : Espèces en captivité



### 5. MENACES PESANT SUR LA CONSERVATION DURABLE DANS LE DOMAINE DE CHASSE ET RESERVE DE LA MAIKA PENGE

Le Domaine de chasse et réserve de la Maika Penge (DCMP), malgré son importance écologique et socio-culturelle, et ses efforts fournis et en cours, elle fait face de nombreuses menaces directes et indirectes qui compromettent la pérennité de ses fonctions écologiques et socioculturelles. Parmi lesquelles :

- Braconnage persistant, mettant en péril les espèces fauniques rares et endémiques du domaine de chasse réserve ainsi que le renforcement de contact entre l'homme et la faune sauvage au risque de la prolifération des maladies zoonotiques ;
- Exploitation illégale des bois, entraînant la déforestation du site ;
- Exploitation illégale des minerais, entraînant la dégradation des habitats naturels et l'insécurité ;
- Feu de brousse ;
- Transhumance, présence de bovins partout dans le site ;
- Coupe anarchique du bois d'œuvre pour les besoins énergétiques, accentuant la déforestation.

#### 5.1. MENACES INDIRECTES

- Pauvreté chronique et chômage des communautés locales, augmentant leur dépendance aux ressources naturelles du domaine de chasse de la Maika Penge ;
- Insuffisance d'infrastructures sociaux de base (route à déserte agricole, école, centre de santé, source d'eau potable...),
- Les alternatives à la chasse limité pour la survie des populations riveraines ;
- L'insuffisance des infrastructures de surveillance (Postes de patrouille et quartier général du site) sur toute l'étendue de l'aire protégé, ce qui limite la présence dissuasive et de l'autorité de l'ICCN dans ces zones ;
- Capacité humaine limitée, avec un personnel de surveillance en nombre insuffisant pour assurer un contrôle efficace de l'aire protégée ;
- Faible vulgarisation et application des lois relatives à la conservation de la nature, contribuant à l'impunité et la dégradation continue de l'écosystème du site.



Photo : menace du domaine de chasse



#### 5.2. EFFORTS ENGAGES POUR LA CONSERVATION DURABLE DU DOMAINE DE CHASSE

Malgré ces menaces qui pèsent sur le domaine de chasse de la Maika Penge, quelques initiatives sont entrepris en collaboration avec divers acteurs, mais de manière limité, en vue de renforcer sa protection tout en soutenant les efforts d'amélioration des conditions de vie des communautés locales. Ces efforts témoignent d'une dynamique positive consolider la conservation du domaine de chasse :

##### 5.2.1. Mise en œuvre d'une gestion participative

Des approches de gouvernance inclusive sont en cours dans la chefferie Azanga et Mboli en territoire Rungu, intégrant activement les communautés locales et Peuples autochtones

pygmées dans la gestion des ressources naturelles du domaine de chasse et réserve, mais actuellement il y a absence des partenaires techniques et financiers pour avancer. Cette participation favorisera l'appropriation des enjeux de conservation par les populations riveraines et encouragera une surveillance communautaire de l'aire protégée.

### 5.2.2. Promotion d'activités génératrices de revenus

Afin de réduire la pression anthropique sur les ressources naturelles, des projets soutiennent le développement d'activités socioéconomique et alternative à la chasse, notamment l'élevage, l'agriculture durable, apiculture, pisciculture y compris la production de café, cacao et transformation des produits forestiers non ligneux sont en cours, mais sans appui financier des partenaires. Ces initiatives renforcent l'autonomie économique des ménages tout en protégeant les écosystèmes du site.



Photo : source d'eau non aménagée



### 5.2.3. Efforts de surveillance et de bio monitoring

Dans le cadre de la gestion durable de l'aire protégée, des efforts significatifs sont toujours en cours soit déploiement des éco-gardes pour renforcer les activités de surveillance et de bio monitoring mais à cause de l'absence des partenaires techniques et financiers, seulement quelques patrouilles de route avec 5 éco-gardes sont organisées, pas de recherche et biomonitoring. Des éco-gardes, souvent en collaboration avec des membres des communautés locales, sont mobilisés occasionnellement pour assurer une présence dissuasive sur le terrain, lutter contre le braconnage, et contrôler les activités illégales telles que l'exploitation artisanale des bois, transhumance y compris des minerais. En parallèle, les données sur la faune et la flore ne sont pas collectées faute de ressources.



Photo : organisation de patrouille de route et poisson pêcherie Bomukandi.

### 5.2.4. Sensibilisation des populations riveraines

Quelques campagnes d'information et d'éducation Environnementale sont organisées dans 2 villages seulement sur l'importance de la protection des forêts, et de la biodiversité en général. Ces activités contribuent à un changement progressif des comportements et

d'attitude, et une meilleure compréhension des enjeux de conservation pour les communautés locales, ces activités sont menés avec le moyen de bord de l'ICCN-DCMP.



Photo : campagne d'information et de sensibilisation de la population riveraine.

## 6. APPEL AU SOUTIEN POUR LA SAUVEGARDE D'UN ÉCOSYSTÈME UNIQUE EN PÉRIL.

Le domaine de chasse et réserve de la Maika Penge, riche en espèces rares et endémiques fait face de graves menaces notamment : le braconnage (commercial y compris), l'exploitation illégale des bois, minerais et la présence des éleveurs de gros bétail bovin. Ces menaces sont aggravées par la pauvreté des communautés locales, le manque d'infrastructures socio de base et une surveillance réduite de l'aire protégée.

Sans action rapide et intervention des partenaires techniques et financiers, c'est tout un écosystème qui risque de disparaître dans ce domaine de chasse.

Votre soutien peut faire la différence, en renforçant la surveillance, le monitoring et la recherche, la conservation communautaire, l'écotourisme, et ainsi restaurer cet espace vital pour l'humanité en général.

Ensemble, agissons maintenant pour préserver cette richesse naturelle, qui est le domaine de chasse et réserve de la Maika Penge, avant qu'il ne soit trop tard sa récupération.

*Nous sommes à la recherche des partenaires techniques et financiers pour appuyer ce site en péril.*



Photo maisons des écogardes





Photo : Bureau administratif site Maika Penge.

Fait à Penge, le 7/04/2026.



**Napoléon TOLOKO LILUNGU**  
Chef de site